

◆ INFO PARENTS ◆

2012-2013 28 septembre 2012

N° 3

LES PARENTS et L'ECOLE

COMITE DES FETES

Rappels

Le comité des fêtes, par ses diverses actions, finance les sorties à but culturel ou sportif des élèves de l'école. Il participe à la mise en place de spectacles à l'école ou à l'extérieur et favorise l'accueil d'intervenants agréés.

Actions:

- Ramassage du papier dans les 5 communes
- Escargots (Noël)
- Vente de choucroute
- Fleurs de balcon
- Kermesse de fin d'année

Fleur de la Toussaint

Dans les mêmes conditions que l'année dernière, et avec le même jardinier-fournisseur, une vente de fleurs et d'arrangements sera organisée

le samedi 27 octobre de 8 h à 16h.

Réunion

Une réunion d'information et de présentation des activités aura lieu le jeudi 11 octobre à 20 h dans le hall d'accueil (maternelle).

Elections au conseil d'école

Elles auront lieu

le vendredi 12 octobre

et 10 sièges sont à pourvoir.

Le Conseil d'Ecole se réunit une fois par trimestre pour débattre des problèmes matériels liés à la vie scolaire.

Le scrutin se faisant à la proportionnelle des listes, les listes (complètes ou incomplètes) seront déposées au bureau du directeur avant le 4 octobre.

Bibliothèque

En l'absence d'EVS, l'organisation de ces moments d'échange est prise en charge par des parents des élèves des classes.

Calendrier

Lundi:

10h30: CM2

13h30: CE2

15h30: CE1

Mardi:

15h30: CM1

Jeudi:

8h30: maternelles

Vendredi:

13h30: CP/CE2

15h30: CP

Assurance — Coopérative

Des parents n'ont pas encore remis leur attestation d'assurance. Ils sont priés de se mettre en règle rapidement.

De même, les familles qui ne se seraient pas encore acquittées du règlement à la coopérative sont invitées à le faire dans un délai raisonnable.

AGREMENTS

1. Vtt

Les parents qui désireraient participer à l'encadrement des éventuelles sorties VTT sont priés de se faire connaître auprès de l'enseignant de leur enfant.

Une séance d'agrément aura lieu prochainement

2. Ski de fond

La même démarche est à entreprendre pour aider à l'encadrement des séances de ski de fond.

3. Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement de ces deux activités est de l'ordre de 2-3 adultes par classe. En cas d'encadrement insuffisant, les sorties prévues pourraient être annulées.

